

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2009-04		
Date validation officielle : 24/07/2009	Objet : Examen de l'application de la méthode indiciaire en vue de la définition et de la délimitation de zones humides par la végétation	Vote : Favorable

Examen par le Groupe de travail "Inventaire du patrimoine" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 9 janvier 2009, a examiné la proposition de méthodologie d'inventaire des zones humides sur la base des trois exposés suivants :

- Contexte réglementaire et présentation de la méthode indiciaire : calcul de l'indice d'humidité d'un groupement végétal à partir de la moyenne des valeurs écologiques d'humidité de chacune des espèces constitutives (coefficient de Landolt), pondérée par leur recouvrement au sein du relevé. (Marie-José VERGON-TRIVAUDEY – DIREN Franche-Comé) ;
- Fonctionnement hydrologique des sols et méthode d'approche pour la définition des sols de zones humides (Eric LUCOT – UMR Chrono-Environnement – Université de Franche-Comté) ;
- Application des méthodes indiciaire et pédologique à la cartographie des zones humides inférieures à 1 ha dans le Jura (Cédric FUMEY – Chargé d'études à la Fédération de la Chasse du Jura).

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 17 mars 2009, les membres du CSRPN ont entendu la présentation de Marie-José VERGON-TRIVAUDEY sur la méthode indiciaire et les conclusions de Yorick FERREZ, animateur du groupe de travail, sur interventions du 9 janvier 2009.

Considérant que :

- la méthode indiciaire est testée et appliquée depuis 1997 sur le territoire franc-comtois et a fait l'objet d'une publication : FERREZ Yorick, 1997 - *Mise en œuvre de la cartographie des zones humides de Franche-Comté – Proposition de méthodologie et application à la cartographie des zones humides de la région de Grandvillars (90)*. Bureau d'études Y Ferrez, DIREN Franche-Comté. 23p. + carte ;
- cette méthode s'appuie sur des recherches ayant fait également l'objet d'une publication sur le territoire suisse : GALLANDAT & al., 1995 - *Typologie et systématique phyto-écologiques des pâturages boisés du Jura suisse*. Univ. Neuchâtel, Institut de botanique ;
- les propositions faites indiquent que l'approche pédologique doit être poursuivie en 2009 pour aboutir à la proposition d'une typologie des sols caractéristiques de zones humides, fondée sur des critères morphologiques déterminants issus de recherches sur le fonctionnement hydrique des sols dans différentes situations ;

Le CSRPN demande que des complémentarités entre l'approche floristique basée sur les valeurs écologiques de Landolt et l'approche pédologique soient apportées de façon à :

- affiner la détermination des seuils à partir desquels la méthode indiciaire permet de qualifier la nature humide d'une zone,
- enrichir les critères pédologiques de détermination d'une zone humide au delà de la simple présence de traces d'hydromorphie dans les 50 premiers cm.

Cet avis a été définitivement validé par voie électronique (demande d'avis en date du 9/07/2009).

Avis du CSRPN N° 2009-04 :

Le CSRPN approuve (10 voix favorables, 2 voix défavorables et 3 abstentions), l'application de la méthode indiciaire en vue de la définition et de la délimitation de zones humides de Franche-Comté à partir de la végétation naturelle.

Le Président du CSRPN



M. Michel CAMPY